**QCM**

**MODULE 3**

*La responsabilité des éditeurs / hébergeurs*

Question 1 – Par principe, qui est responsable des contenus publiés ? l’éditeur

Question 2 – L’hébergeur est tenu de mettre en place : un rubrique commentaire / une plateforme de signalement des contenus / un compte utilisateur

*La levée de l’anonymat sur internet*

Question 3 – Comment puis-je obtenir les coordonnées de la personne se cachant derrière un pseudonyme ? En mettant en demeure l’hébergeur / En déposant plainte / En saisissant les tribunaux

*RGPD*

Question 4 – Le Règlement Général pour la Protection des données : à modifié tout le droit en place / s’ajoute aux lois en vigueur / n’est pas applicable en France

Question 5 – Qu’est-ce qu’une donnée personnelle ? des données identifiantes / des données techniques / des données intimes

Question 6 – Le traitement des données sensibles est : impossible en toute situation / possible que pour les organismes publics / possible mais très encadrée

Question 7 – j’ai transmis mes données pour m’inscrire sur un site internet, je ne souhaite plus qu’ils conservent mes données, que puis-je faire ? je dois attendre 12 mois / je ne peux pas demander le retrait de données transmises volontairement / je peux demander le retrait immédiat

Question 8 – en cas de fuite de données je dispose d’un délai pour le signaler à la CNIL de : 24 heures / 48 heures / 72 heures

**Réponse courte attendue (quelques lignes) :**

Question 9 – Un blog profère des injures et publie des photos désobligeantes vous concernant, que mettez-vous en place ?